Date imprimée: 11/4/2015 Page 1 / 6

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



\* Trusted Quality Since 1921 \* www.rustoleum.com

# 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: AUTORF 1-GL 2PK FAST LACQUER Date de Révision: 11/4/2015

THINNER

Product Identifier: 248670 Société/Entreprise: Nouvelles CE

Classe/Utilsation du

Produit:

Thinner/Solvent

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Fabricant: Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

# 2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2
Irritation de la peau, catégorie 2
Irritation oculaire, catégorie 2
STOT, exposition simple, catégorie 3, NF

H225
H315
H315
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité reproductive, catégorie 2 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Classé en catégorie 2 comme

toxique probable pour la reproduction humaine. Effets irréversibles tels que :

dysfonctions structurelles, létalité embryonnaire / fœtale, déficiences

fonctionnelles post-natales.

STOT, exposition simple, catégorie 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes. Sont classées en catégorie 1

des substances ayant produit une toxicité significative chez les êtres humains et en cas de preuves d'une toxicité significative dès la première exposition. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les

organes.

STOT, exposition répétée, catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité aiguë, par absorption cutanée, H312 Nocif par contact cutané.

catégorie 4

Date imprimée: 11/4/2015 Page 2 / 6

Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 3 H331 Toxique par inhalation.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/ du visage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P307+P311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

# 3. Information sur les composants

#### **SUBSTANCES DANGEREUSES**

Nom chimique	<u>N° CAS</u>	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Toluène	108-88-3	50-75	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-332-336-361-373
Alcool Méthylique	67-56-1	10-25	GHS02-GHS06- GHS08	H225-311-331-370
Acétone	67-64-1	10-25	GHS02-GHS07	H225-319-332-336

# 4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

Date imprimée: 11/4/2015 Page 3 / 6

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

## 6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage**: Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence.

# 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
Toluène	108-88-3	60.0	20 ppm	N.E.	200 ppm	300 ppm
Alcool Méthylique	67-56-1	25.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
Acétone	67-64-1	20.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Date imprimée: 11/4/2015 Page 4 / 6

Non déterminé

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.

Relative Density: 0.838 pH: Non déterminé

Point de congélation, ° C: Non déterminé

Viscosité: Non déterminé

Solubilité à l'eau: Miscible Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: 56 - 111 Explosive Limits, vol%: 1.2 - 36.0 Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: -20

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut etre absorbe par la peau en quantites nocives. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Poison, peut etre mortel ou causer la cecite si ingere. Nocif si ingere.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES**: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> <u>cutanée</u>	Vapeur CL50
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
67-56-1	Alcool Méthylique	6200 mg/kg Rat	Ň.I.	N.I.
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	N.I.	50.1 mg/L Rat

N.I. - Aucune Information

# 12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

#### 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

Date imprimée: 11/4/2015 Page 5 / 6

# 14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	TDG (Canada)
UN Number:	N.A	1263	1263	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Produit de la famille des peintures	Produit de la famille des peintures	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	3	3	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	II	II	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Non	Oui

# 15. Informations règlementaires

## Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

#### **SARA SECTION 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimiqueN° CASToluène108-88-3Alcool Méthylique67-56-1

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

## 16. Autres informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

CLASSE SIMDUT B2 D2B

CANADIENNE::

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 848

CE DATE DE RÉVISION: 11/4/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Date imprimée: 11/4/2015 Page 6 / 6

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.